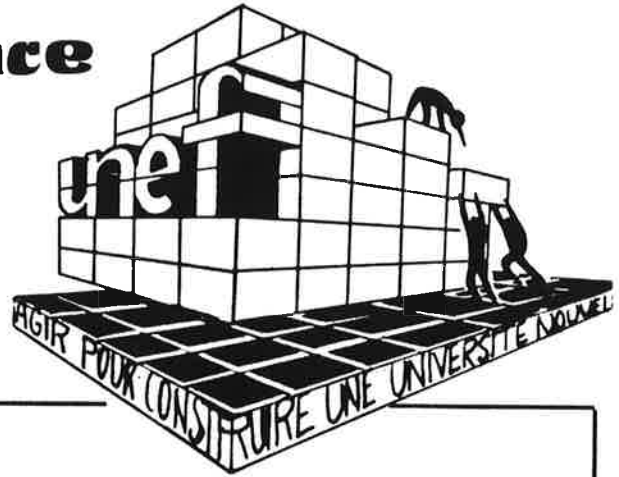


La Gazette n°1

Congrès de Provence



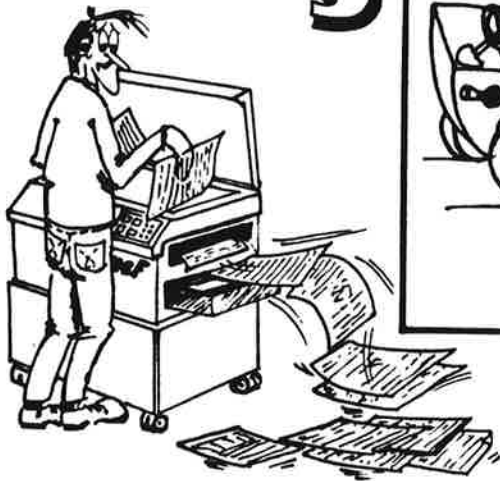
BIENVENUE AUX DÉLÉGUÉ(E)S !!!!!

LA GAZETTE, JOURNAL QUOTIDIEN DU CONGRÈS, EST OUVERTE À
TOUTES ET À TOUS POUR VOS DESSINS, CONTRIBUTIONS, ETC...

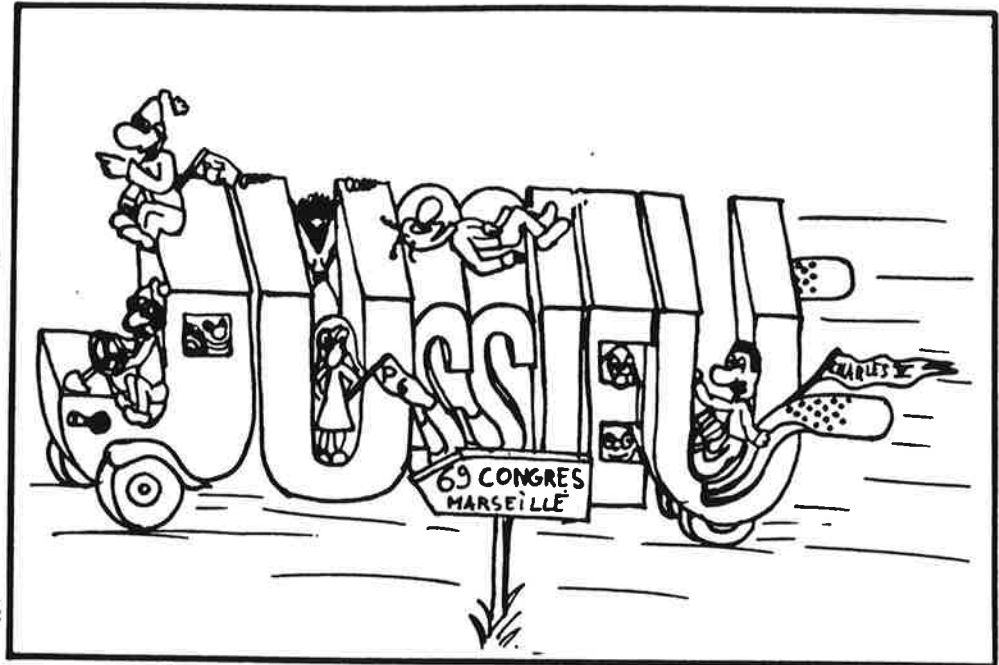
(N'oubliez pas les petits potins ...)

ARTICLES À REMETTRE AU SECRÉTARIAT EN SALLE F

P Ragots t i n s



La société NASHUA met gracieusement des copieurs à votre disposition, durant toute la durée du Congrès.



Les Télécom' ne peuvent présenter leur stand Téléétel que le samedi 28 avril (pour des raisons évidentes de personnel et des impératifs techniques).

Pensez donc à en profiter dès aujourd'hui !!

Aujourd'hui samedi 28 avril vernissage de l'exposition de peinture avec Mr. MEIER (salle C) à 12h00



Pensez à profiter de l'opération "Annales" organisée par notre imprimerie nationale !

(voir la fiche du cahier de délégué pour de plus amples informations).



Les étudiants reçus au CNOUS à l'initiative de l'UNEF

UNIVERSITE : L'UNEF dans le collimateur ?

Des entraves à l'activité du syndicat étudiant UNEF ont été signalées dans plusieurs centres universitaires de la région parisienne. A Jussieu, par exemple, le local syndical que l'UNEF occupait depuis la fondation de l'université de Paris VII lui a été retiré. L'UNEF d'Ile-de-France a condamné ces diverses décisions dont elle est victime.

1'Huma du 20/2/84

Une délégation des étudiants de toutes les universités de la région parisienne a été reçue le 1^{er} mars dernier au CNOUS (Centre national des œuvres universitaires et scolaires), organisme qui gère les restaurants et cités universitaires du pays ainsi que de nombreux autres services.

Elle était conduite par Antoine Valbon, étudiant, administrateur du CNOUS, tête de liste des élus de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France).

Problèmes abordés : les restaurants universitaires, de moins en moins fréquentés, dont la qualité se dégrade et dont les moyens n'augmentent pas ; la situation des cités universitaires, stationnaire ainsi que la réduction des moyens du service de liaison étudiants-entreprises.

L'augmentation importante du taux des bourses et du nombre des boursiers a été soulignée.

Les étudiants et le CNOUS sont convenus d'engager dans les plus brefs délais une grande consultation des étudiants sur les œuvres universitaires.

L'UNEF a tenu à souligner « l'importance de cette consultation qui peut permettre de faire comprendre aux pouvoirs publics la gravité du problème et ce que veulent les étudiants ».

REFORME DES ETUDES LES DECRETS D'APPLICATION TOUJOURS EN SUSPENS

1'Huma du 7/3/84

Suspendue « sine die » par le gouvernement à la veille de Noël, la concertation préalable à la publication des décrets relatifs au nouveau 3^e cycle a donné un « compromis acceptable » selon l'UNEF-Solidarité étudiante au moins en ce qui concerne les spécialités

● « L'UNEF-SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE » DEMANDE LA RÉOUVERTURE DES NÉGOCIATIONS

Les négociations tripartites destinées à discuter des décrets d'application de la réforme du 3^e cycle des études médicales, qui doit entrer en vigueur à la rentrée 1984-1985, ont abouti, selon M. Piqueval, secrétaire général de l'UNEF - Solidarité étudiante, « à des compromis acceptables par tous ».

Les négociations, qui ont réuni de septembre à la veille des vacances de Noël des représentants du ministère de l'Éducation

nationale, de la Santé, de la conférence des doyens et les organisations étudiantes, avaient été suspendues sine die le 23 décembre 1983 par le gouvernement. De son côté, l'UNEF SE a envoyé le 15 janvier une lettre à MM. Alain Savary et Edmond Hervé pour leur demander de reprendre les négociations le plus tôt possible.

Par ailleurs, cette organisation a décidé de faire des propositions en vue de la « réalisation optimale » des objectifs de la loi du 23 décembre 1982. Selon elle, les réunions de concertation qui se sont déroulées à la fin de l'année dernière « ont fixé les cadres de l'internat de spécialité » mais, cependant, un flou

demeure en ce qui concerne l'internat de médecine générale, auquel tous les étudiants ayant obtenu leur CSCT ont accès désormais pour une période de deux ans.

Concernant, par exemple, les stages propédeutiques, un des quatre stages d'internat de médecine générale, l'UNEF propose que les postes créés « soient intégrés dans le pool de médecine générale afin que ces stages ne soient pas des super-externats ». A propos de l'enseignement théorique de la filière médecine générale, l'UNEF préconise « la création au sein de chaque UER d'une commission tripartite (composée d'ensei-

Réforme des études médicales : les grandes inquiétudes de l'UNEF...

Pour les facultés de médecine, 1984 sera l'année de deux grands changements : d'une part, l'entrée en vigueur de la réforme de l'enseignement supérieur, d'autre part, celle de la réforme du 3^e cycle des études médicales. C'est surtout cette dernière qui, apparemment, préoccupe l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). Comme elle l'a souligné au cours d'une conférence de presse, lundi (voir PM n° 1788), elle souhaite que le décret d'application - à paraître - sur l'organisation de l'internat de médecine générale soit très précis... Pour l'instant, elle n'a aucune assurance sur ce point car lors des réunions qui se sont déroulées depuis la rentrée au ministère de l'Éducation nationale, les discussions ont plutôt porté sur l'internat de spécialité. L'UNEF, du reste, reconnaît que ces réunions, auxquelles assistaient des représentants des ministères de l'Éducation nationale et de la Santé, de la conférence des doyens et des organisations étudiantes, ont constitué « de véritables négociations, qui ont permis d'avancer ». Ainsi, un cadre a été défini pour l'internat de spécialité. Les réunions ont été suspendues le 23 décembre dernier, et les étudiants espèrent qu'elles vont reprendre très vite afin d'en savoir plus sur les internats de médecine générale, de santé publique et de recherche. L'UNEF a adressé une lettre dans ce sens, le 15 janvier, aux ministres de l'Éducation nationale et de la Santé. Les décrets d'application de la loi doivent paraître au cours du premier trimestre 1984. Rappelons que de la mi-février à la fin mai 1983, les étudiants en médecine s'étaient mis en grève contre ce texte, voté par l'Assemblée nationale en décembre 1982. Ils avaient notamment obtenu le remplacement de l'examen classant et validant en fin de 2^e cycle par un certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT). Toujours en ce qui concerne l'application de la réforme, l'UNEF constate qu'une très large autonomie est laissée aux CHU. Par ailleurs, elle regrette que les étudiants ne soient pas représentés dans les commissions régionales, interrégionales, et nationale, qui seront chargées de fixer le nombre d'internes.

Depuis la rentrée, cette organisation mène une campagne d'information dans les facultés pour expliquer aux étudiants, par exemple, les modalités de passage du CSCT.

Dans les UER, le climat est actuellement bien différent de ce qu'il était il y a quelques mois... Les étudiants semblent bien décidés à rattraper le temps perdu pendant les grèves : ils planchent sérieusement. Cela se traduit en particulier par une baisse du taux de participation aux élections universitaires (élection des représentants des étudiants dans les conseils d'UER).

Maryse Hestel

Quotidien du

médecin du 19/1/

